

Compte-rendu du premier conseil d'école Jules Ferry

17/10/2023

Présents :

Enseignant/es : Mesdames **ABONDANCE, ARNAUD-FENETRIER, BARRAUD, BITONNEAU, BOUYXOU, BRON, BURKE, CHARPENAY, CHOMEL, DEGOUT, DI BARTOLOMEO, DIKSA, LE-TORREC, MASSINE, MONDELAIN, MORTIER, PRUDHOMME, RAVI, RENAULT, TERCHAGUE, WELTER** ; Messieurs **BLANCHON, SEGHIER**

Parents délégués : Mesdames **AUFRANC, BEDE, BUISSON, CAMPILLO, DESTAING, DUBOUE, FAURE, FROMENT, LEROULEY, PELLETIER, PFISTER, RIAHI-THOMAS, SCARFO, SIEST** ; Messieurs **ALAHARI, COOK DROMARD, DUMAS, LUIZARD, MICHON, PLANCHOT, SANIEZ**

Mairie : Monsieur **HABFAST** (élu) ; **DDEN :** M. MOULIN

(En gras les présent/es)

Présentation des nouveaux membres du conseil d'école (équipe enseignante et nouveau comité de parents , élu le 13/10/2023)

L'équipe enseignante : vingt-trois adjoint(e)s et un directeur pour dix-neuf classes et une ULIS: TPS/PS Mme BITONNEAU, PS/MS Mme CHOMEL, PS/MS Mme ARNAUD-FENETRIER et Mme LE-TORREC, PS/MS Mme WELTER, GS Mme BURKE, GS Mme BARRAUD, CP Mmes ABONDANCE, CHARPENAY et Mme MONDELAIN, CE1 Mmes DEGOUT, DIKSA, PRUDHOMME, RAVI, CE2 Mmes DI BARTOLOMEO, Mme TERCHAGUE et MORTIER (ma), CM1 Mme RENAULT , CM1/CM2 M. SEGHIER, CM1/CM2 Mme BOUYXOU, CM2 Mme BRON, ULIS Mme MASSINE, SECTION INTERNATIONALE Mme BREGAND

Le nouveau comité de parents délégués (dix-neuf titulaires et trois suppléant(e)s) avec des sortants et sept nouveaux arrivants , composé comme suit : Mesdames AUFRANC, BEDE, BUISSON, CAMPILLO, DESTAING, DUBOUE, FAURE, FROMENT, LEROULEY, PELLETIER, PFISTER, RIAHI-THOMAS, SCARFO, SIEST ; Messieurs ALAHARI, COOK DROMARD, DUMAS, LUIZARD, MICHON, PLANCHOT, SANIEZ

Bonne représentation des familles ayant des enfants en maternelle et en élémentaire.

Vous pouvez joindre les membres du comité de parents élus à l'adresse de courriel suivante : parents.jules.ferry.gre@gmail.com. Une rubrique « Parents » sur le site de l'école est co-gérée par les parents élus et le directeur de l'école.

Effectifs

Des effectifs cette année, en légère progression avec un bon en avant des PS (51 à la rentrée contre 27 l'an passé), dix tous petits : l'école compte donc 334 élèves de primaire pour 327 l'an passé à la même époque.

En maternelle, 108 pour 6 classes (dont deux GS dédoublées) , Cycle 2 (CP au CE2) 127 pour 9 classes dont 3 CP à 14/15 et 4 CE1 à 12/13 Cycle 3 (CM) 89 pour 4 classes. Les 12 élèves d'ULIS sont comptés dans les classes d'inclusion.

L'école compte actuellement deux AESH qui aident des enfants à besoins particuliers en maternelle et en élémentaire dont une AESH dans le dispositif ULIS ; elle aide et accompagne avec les enseignantes ces douze élèves tout au long de la semaine.

Situation de la maternelle et des accueils périscolaires

La mairie met actuellement à disposition 5.5 équivalents temps plein ATSEMs pour nos six classes. Les classes de Grande section partagent deux ATSEMs. En cas d'absence d'ATSEM, les classes de TPS/PS et PS/MS sont prioritaires et les ATSEMs travaillant avec les GS peuvent être redéployées selon les besoins.

Section internationale britannique (anglais)

L'école accueille actuellement cinquante-cinq élèves, scolarisés en section internationale britannique, répartis sur les niveaux de CP (8), CE1 (13), CE2 (14), CM1 (10), CM2 (10). Les enfants ont été admis après avoir réussi les tests organisés par les services départementaux de l'Education nationale. Huit « entrants » cette année encore en CP (dont 4 « hors secteur »), un en CE2 (secteur). Nous organiserons une réunion préparatoire en décembre pour informer les parents de grande section sur les modalités de candidature en section internationale.

Une enseignante d'anglais, Mme Romane BREGAND a été nommée fin septembre pour assurer 18 heures d'enseignement d'anglais aux élèves de section internationale.

Un assistant d'anglais Mr WALFORD William, nous est arrivé de Londres début octobre pour renforcer l'organisation de ce dispositif d'enseignement.

Rappelons par ailleurs que l'anglais est la langue vivante enseignée dans toutes les classes selon les modalités définies dans les programmes.

Les familles des élèves concernés seront être informées prochainement les 16 et 19 octobre lors de réunions des parents ayant des enfants en section internationale de l'organisation mise en place cette année.

Cinq représentants au conseil de la section internationale ont été élus : Mmes AUFRANC, CAMPILLO, DESTAING, PELLETIER et RIAHI-THOMAS. Le conseil de la section internationale se réunira courant janvier.

Projets des classes

L'école est engagée dans de nombreux projets pédagogiques (Maison des collines pour les maternelles, jardinage pour les GS et CP, sorties sur les Espaces naturels sensibles pour les CP et CE1, Ecole et Cinéma pour les CE2, CM1, CM2, un projet de coopération entre la classe des petits et moyens de Mme Arnaud-Fenetrier et la classe de

CM1/CM2 de M. Seghier, le ski nordique pour trois classes de CM dont nous regrettons que les CM2 de Mme Bron ne puisse aussi bénéficier, un projet de cette classe autour de la flamme olympique,...)

Nous aurons l'occasion de développer plus avant ces projets lors du deuxième conseil d'école.

Le courseton aura lieu cette année mercredi 15 novembre dans le parc Paul Mistral.

Les CE2, CM1 et CM2 devraient participer début novembre au cross des écoles organisé par l'Amicale Laïque.

Actions des parents élus et de l'association des parents d'élèves de l'école

L'opération « Chocolats de Noël » qui avait été un succès en 2022 est reconduite. La fête de l'école sera de nouveau une « Rue aux enfants », elle devrait avoir lieu samedi 1^{er} juin 2024. Une seconde brocante est envisagée (date à fixer). Les parents volontaires pour aider à l'organisation de ces actions sont les bienvenus.

La kermesse de l'an passé a permis de dégager un bénéfice substantiel qui permettra de co-financer des actions et projets de l'école.

Les parents demandent s'il est possible d'avoir un retour des enseignantes sur la qualité des fournitures scolaires qui ont fait l'objet de la commande groupée initiée par le comité de parents en juillet.

Adoption du règlement intérieur

Le règlement intérieur (joint), intègre une modification liée à la loi Rilhac sur la direction d'école :

Vie scolaire 10 - Lorsque le comportement d'un élève fait peser un risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un autre élève de l'école, le directeur d'école, après avoir réuni l'équipe éducative, met en œuvre, en associant les parents de l'élève dont le comportement est en cause, toute mesure éducative de nature à faire cesser ce comportement. Le directeur de l'école peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès à l'établissement de l'élève dont le comportement est en cause pour une durée maximale de cinq jours.

Cette disposition prend effet en droite ligne des dispositions liées à la lutte contre le harcèlement à l'école.

Le règlement, inchangé sur les autres points, est voté à l'unanimité.

La charte de la laïcité et la charte de l'usage de l'informatique à l'école sont annexées au règlement.

Travaux

Les travaux de rénovation énergétique des bâtiments (changement des fenêtres) ont été arrêtés mais devraient reprendre courant 2024. Le conseil d'école questionne la ville sur ses projets en la matière. Il souligne l'isolation des classes n'est pas réalisée et qu'en période de chaleur, le confort intérieur de travail des élèves et des personnels est très vite altéré voir insupportable (Il a pu faire jusqu'à 31 degrés à 6h30 du matin dans les bâtiments à l'arrivée des agents d'entretien.). Les parents d'élèves ont soumis un projet de rénovation qui va être étudié et transmis à la Ville afin qu'elle puisse faire une demande de subvention dans le cadre des crédits d'Etat de la Dotation du Fond Vert.

Tracés de cour

Les marelles et lignes des terrains et pistes de course vont être reprises par une entreprise avec une mise en couleur d'ici la fin de 2023. Une sécurisation de pied d'arbre en maternelle devrait être faite par la même occasion.

La demande de deuxième sortie dans la salle des maîtres, pointée par la commission de sécurité, a été inscrite au tableau des aménagements à programmer. Idem pour la demande d'un WC extérieur dans la cour de la maternelle qui n'en dispose pas actuellement.

Le collecteur d'eau de pluie qui était en cause dans l'inondation d'une classe en novembre 2022 a été repris mais à l'intérieur du grenier, la réparation de fortune faite en urgence reste.

VIGIPIRATE

Le plan vigipirate est plus que jamais d'actualité. Nous sommes passés en ALTERTE ATTENTAT DECLARE. Un mot a été adressé aux familles pour expliquer ces mesures qui reprennent pour l'essentiel ce qui se pratiquait déjà dans notre école : Fermetures des portes, contrôle des entrées, vigilance des personnels et de la communauté éducative.

<https://ecole-jules-ferry-grenoble.web.ac-grenoble.fr/article/vigipirate-urgence-attentat>

SECURITE

Le stationnement dangereux lors des déposes ou récupérations des enfants devient anarchique et appelle un respect de chacun des consignes élémentaires de sécurité et du code de la route. Pour rappel : Stationnement dangereux (en double file sur une piste cyclable par exemple) est passible de 135€ d'amende et d'un retrait de trois points sur le permis.

Nous appelons à la responsabilité et au civisme de chaque parent.

Dates des deux prochains conseils d'école : Jeudi 01/02/2024 et mardi 04/06/2024 – de 18h à 20h
Salle polyvalente Moyrand, 29 rue Moyrand